

**SDEG 16**

308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr

**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
n° 2010CS001**

**Réunion du Comité Syndical du 19 avril 2010**

**Date de convocation : 9 avril 2010**

**Date d'affichage : 20 avril 2010**

**OBJET : Compte de gestion 2009.**

L'an deux mil dix, le dix neuf du mois d'avril à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à l'amphithéâtre du Crédit Agricole, rue d'Epagnac à Soyaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Nombre total de délégués (*) :.....	104
Quorum : .....	53
Nombre de délégués présents au moment du vote : .....	69
Nombre de procurations au moment du vote :.....	3

(\*) *Le nombre total de délégués devrait être de 107, le Syndicat d'Electrification de Blanzac devenu un Secteur intercommunal d'énergies n'ayant pas désigné ses 4 délégués avant le 31 décembre 2008, en application de l'article 31.2 des statuts du SDEG 16, dans le cadre de la représentation automatique, ce Secteur intercommunal d'énergies n'a qu'un seul délégué : le Maire de la Commune la plus peuplée de ce Secteur (Roulet-Saint Estèphe).*

**Le Président**

**Propose à Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Payeur Départemental, trésorier du SDEG 16, de présenter le compte de gestion 2009.**

**Monsieur RAYNAUD accepte et présente le compte de gestion 2009 :**

- Il est précisé que le compte de gestion 2009 est identique au compte administratif 2009 qui sera présenté au point suivant de l'ordre du jour.
- La balance générale du compte de gestion 2009 s'établit, comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2008	Part affectée à l'investissement exercice 2009	Résultat de l'exercice 2009	Résultat de clôture l'exercice 2009
<b>Section de fonctionnement</b>	8 006 851,59	6 383 571,12	7 833 181,26	<b>9 456 461,73</b>
<b>Section d'investissement</b>	- 2 657 619,95		- 2 875 229,48	<b>- 5 532 849,43</b>
<b>Total</b>	5 349 231,64	6 383 571,12	4 957 951,78	<b>3 923 612,30</b>

- Le résultat de clôture de l'exercice 2009 s'établit à **3 923 612,30 €**.

**Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :**

**72 voix pour**

**0 voix contre**

**0 abstention(s)**

- Adopte le compte de gestion 2009.
- Donne pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment le compte de gestion.

*En application des articles L. 5721-4 et L. 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*